



Profitez des appels illimités ce week-end

Envoyez vite KDO au 1515.

0F/mn sur tous vos appels vers TOGO TELECOM du samedi au dimanche.

Coût du SMS : 500F

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N° 353 du 04 Avril 2014

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004

Prix : 250 F CFA

Promotion du volontariat national au Togo : P.6
750 nouveaux volontaires ont prêté serment

Altercation entre Abass Kaboua et Fulbert Attisso au congrès de l'ADDI :

Un incident de trop qui pose les derniers clous sur le cercueil de l'union de l'opposition P.3



Fulbert Attisso, journaliste & écrivain



Abass Kaboua, leader du MRC

LES REFORMES PRESCRITES PAR L'APG A L'ORDRE DU JOUR DE LA 1ERE SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :



Dama Dramani, PA

Pourquoi l'opposition a-t-elle peur du débat parlementaire ?

...A l'occasion, M. Dama Dramani a invité les députés à s'investir et à jouer leur partition " dans les limites des prérogatives constitutionnelles, pour l'édification d'une société plus apaisée et plus tolérante ". Il a, ainsi, annoncé que : " les réformes constitutionnelles et institutionnelles prévues par l'Accord Politique Global (APG) seront certainement l'un des grands sujets d'intérêt national dont nous aurons à débattre. Il me paraît donc indispensable d'inviter les uns et les autres à avoir une vision plutôt républicaine des fonctions de base du parlement ". Ceci montre clairement que la question des réformes est belle et bien inscrite à l'ordre du jour de cette session.... P.4

Enquête réalisée par l'Afrobaromètre sur la réduction des inégalités homme/femme :

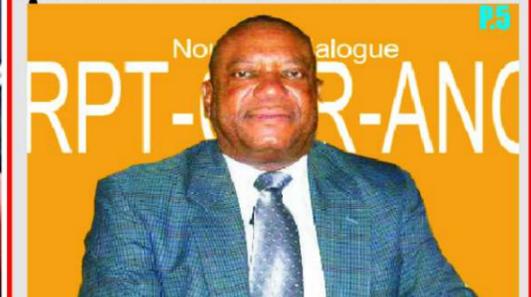
Le Togo en pôle position P.7



Mme Victoire Dogbé, 1ère femme Directrice de cabinet de la Présidence de la République

REFORMES CONSTITUTIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES AU TOGO :

Combien de cadres, combien de dialogues satisferont l'ANC pour qu'enfin les réformes soient faites ? P.5



Patrick Banku Lawson, 1er Vice-Président de l'ANC

Accord de Partenariat Economique : Les derniers réglages de l'Afrique de l'Ouest avant la signature P.3



Mme Bernadette Légzim-Balouki, ministre du Commerce

TOGSO CELLULAIRE

est certifiée ISO 9001 : 2008



ID 9105074877

Nous offrons Le Meilleur



LE LEADER

www.togso.com www.togso.com www.togso.com

Altercation entre Abass Kaboua et Fulbert Attisso au congrès de l'ADDI :

Un incident de trop qui pose les derniers clous sur le cercueil de l'union de l'opposition

Dans les pays africains qui aspirent à la démocratie, la méthode utilisée par les oppositions pour venir à bout des systèmes en place dans les situations où le mode du scrutin est à un seul tour était la candidature unique de l'opposition qui est le résultat d'une union de ces oppositions. Mais au Togo où l'opposition lutte depuis près de 25 ans sans pouvoir terrasser le pouvoir en place parce que minée par des querelles internes, des problèmes de personnes, la guerre de leadership et l'égoïsme, ce souhait des militants et sympathisants s'amenuise chaque jour que Dieu fait et l'altercation entre Abass Kaboua et Fulbert Attisso vient couronner le tout.



Abass Kaboua

Pour le commun des togolais, ce tableau que nous venons de présenter était suffisant pour que ceux qui rêvent de l'union de l'opposition commencent par saliver à grosses gouttes comme pour dire, l'espoir est permis.

Malheureusement, derrière ce cliché qui n'est que la partie émergée de l'iceberg, les dissensions et les incompréhensions qui ne sont rien d'autres que les domaines dans lesquels l'opposition togolaise excelle le mieux ont refait surface.

En effet, Abbas Kaboua, qu'on ne présente pas trop aux togolais compte tenu du fait qu'il est à la tête d'un parti politique le Mouvement des Républicains Centristes (CMRC) membre du Collectif Sauvons le Togo et vu qu'il a été incarcéré dans l'affaire des

incendies des marchés de Kara et de Lomé avant d'être relâché, et Fulbert Attisso un autre politicien se présentant comme journaliste-écrivain président de l'appel des patriotes, un mouvement qui dit se battre pour amener l'opposition à une union afin de désigner un candidat unique pour offrir les chances d'alternance politique à notre pays, ont offert un spectacle désolant et déshonorant à la face des togolais ce samedi au cours du congrès de l'ADDI.

Que s'est-il passé exactement ?

Fulbert Attisso qui visiblement cherchait à rencontrer Abass kaboua au sujet d'une des déclarations dans lesquelles ce dernier insinuait que le Président de l'Appel des Patriotes aurait reçu une somme d'argent estimée à 22 millions pour mener les activités de son mouvement ne pouvait pas rater l'occasion que lui offrait le congrès de l'ADDI pour en "découdre" avec le premier responsable du Mouvement des Républicains centristes.

Monsieur Kaboua connu pour ne pas avoir sa langue dans la poche n'a pas nié les propos à lui attribués mais est allé loin en rappelant à son vis-à-vis qu'il se présente partout comme



Fulbert Attisso

étant journaliste et qu'en vendant un journal, le bénéficiaire que Fulbert peut en tirer ne peut aucunement lui permettre de mener cette entreprise qui selon le Président du MRC nécessite des dépenses faramineuses.

Ce qui n'a pas été du goût de l'ancien Président du Mouvement Citoyen pour l'Alternance (MCA) qui à son tour a accusé Kaboua Abass d'être un "faux opposant" et qu'il détiendrait des informations compromettantes sur celui qui se fait passer aujourd'hui comme le plus radical des opposants au régime en place originaire du Nord du pays. Ces déclarations ont suffi pour envenimer l'atmosphère déjà électrique entre les deux hommes. L'intervention des autres leaders de l'opposition pour calmer les ardeurs des deux pugilistes a permis à la tension de baisser d'un cran mais les velléités se sont poursuivies dans le meeting hebdomadaire du CST où Abass Kaboua a exhumé cet incident pourtant considéré comme clos.

Aujourd'hui, même si l'incident ne

concerne que le Président du MRC et le Président de l'Appel des Patriotes, il risque d'étendre ses tentacules au CST dans son ensemble si on sait très bien que le Collectif Sauvons le Togo brille toujours par son absence aux différentes rencontres initiées par l'appel des patriotes dans la perspective de l'Union de l'Opposition avec à la clé la candidature unique de l'opposition. Ce qui peut actuellement donner de la graine à moudre au CST et le reconforter dans sa position, c'est la déclaration de Fulbert Attisso selon laquelle " le CST n'est pas indispensable pour l'Union de l'opposition ".

Les cas les plus récents des investitures entre les partis de l'opposition remontent aux élections législatives de juillet 2013 où des partis d'opposition se sont jetés des peaux de bananes. Hier encore, c'est le Président de OBUTS et son parti membre fondateur du CST qui sont sérieusement laminés par leurs amis de lutte, ce qui a occasionné le départ d'OBUTS de ce regroupement. Aujourd'hui, c'est le fossé qui vient d'être creusé entre l'appel des patriotes et le Collectif Sauvons le Togo après cet incident de samedi dernier.

A la lumière de ce qui précède, et si des efforts de cohésion ne sont pas entamés, ce dernier incident grave sera les derniers clous sur le cercueil de l'union de l'opposition dont la messe de requiem risque d'être dite avant la présidentielle de 2015.

Accord de Partenariat Economique :

Les derniers réglages de l'Afrique de l'Ouest avant la signature

Les Chefs d'Etats de la CEDEAO se sont réunis en fin de semaine dernière à Abidjan pour plancher sur les différentes questions qui freinent le développement de l'espace communautaire. En ligne de mire, le commerce international a été évoqué et les Chefs d'Etat présents ont profité de la 44ème session pour valider le document des accords de partenariat économique en attendant leurs signatures.

experts nationaux et celui de la CEDEAO ont expliqué les différents contours des APE, les différents avantages que les togolais peuvent en tirer et les voies qu'offrent les mêmes accords au cas où certaines dispositions ne venaient pas à être respectées. Le même atelier a eu lieu avec les acteurs de la société civile et les opérateurs économiques le même jour.

titives face à celles européennes qui ont déjà une longueur d'avance ?

A cette interrogation, les accords prévoient une remise à niveau des entreprises nationales et ensuite, conscient que la plupart du temps les budgets des pays africains dépendent des taxes douanières et autres, un appui financier sera accordé aux Etats pour leur permettre de faire



Les Chefs d'Etat et de Gouvernement présents à la 44ème session de la CEDEAO

Cela fait plusieurs années que les pays de l'UE sont en discussions avec les pays africains pour améliorer leurs partenariats sur le plan économique à travers ce qu'il convient d'appeler les Accords de Partenariat Economique (APE).

Ces accords qui ont pour but d'aider les pays africains à développer leur commerce sont dans l'attente d'être signés par les Etats de l'Afrique de l'Ouest en plus de la Mauritanie.

Au Togo, le processus semble être très avancé avec l'étape d'information et de vulgarisation de ces accords entamé la semaine dernière. Lors d'un atelier à l'endroit des journalistes du public et du privé, les

Ce qu'il y a de fondamental à retenir dans les APE, c'est que l'Europe va ouvrir ses frontières à 100% aux pays de l'Afrique de l'ouest avec une libéralisation de certains produits qui seront pris en compte par les accords. En revanche, le commerce européen qui constitue environ 40% du commerce total de l'Afrique de l'ouest sera ouvert à environ 75 %. Le principe d'un commerce pour le développement est clair pour dire qu'on ne peut pas faire un commerce pour le développement lorsqu'on ferme ses frontières. Cependant, la question qui est toutes les lèvres est de savoir comment les entreprises togolaises ou sous-régionales peuvent être compé-



La ministre Légzim-Balouki du Commerce

face à certaines situations comme le développement des infrastructures.

Le 44ème sommet de la CEDEAO tenu à Abidjan, il y a quelques jours, a planché sur la question et a d'ailleurs validé le document mais, des questions techniques restent à régler, notamment avec le cas du Nigéria qui émet quelques réserves avant de passer à l'étape finale qui est la signature de l'Accord entre l'Union Européenne et les pays de la CEDEAO plus la Mauritanie.

Comme on le voit, la CEDEAO fait les derniers réglages pour la signature des APE qui, nous en sommes persuadés, seront bénéfiques aux populations.

La Rédaction

Saisine de la HAAC par l'ANC :

LE PARTI DE JEAN-PIERRE FABRE EST-IL ENTRÉ EN GUERRE CONTRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE PRESSE ?

Le 25 mars dernier, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre a adressé à la Haute Autorité de l'Audio Visuelle et de la Communication (HAAC) un courrier sous forme d'une saisine faisant état d'une soit disant campagne de démolition du parti en cours sur les ondes de Kanal fm et particulièrement lors de l'émission Club de la presse.

comme Institution de la République.

De deux, la liberté d'expression et de presse dont ce parti se réclame n'est-elle pas en danger avec un tel comportement ?

En effet, l'ANC, en exigeant des sanctions contre une radio alors même qu'elle n'en a pas le droit, se rend coupable de fossoyeur de la liberté d'expression et de presse. Et dire qu'il



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC



Kokou Bisssey Tozoun, Pdt de la HAAC

" Nous constatons ces derniers temps un déchainement sans égal de cette campagne qui vise manifestement à salir et à discréditer l'ANC et son président national ", indique la missive signée par la 3ème vice-présidente du parti, Isabelle Améganvi.

Le parti de Jean-Pierre Fabre pense qu'il s'agit d'une tentative de démolition d'un parti que les dernières élections législatives ont placé à la tête des partis de l'opposition et interpelle l'autorité de régularisation à prendre ses responsabilités en rappelant publiquement à l'ordre kanal fm.

Mais voilà, l'une des insuffisances qui font la faiblesse de l'ANC. Primo, est-ce à l'ANC de réclamer ou même de fixer des sanctions. Il s'agit là d'un mépris vis-à-vis de la HAAC que l'ANC n'a d'ailleurs jamais respectée

s'agit d'un parti de l'opposition, on se demande alors que fera l'ANC si jamais un jour, jour qui n'arrivera peut être jamais, elle arrive au pouvoir ?

Si non, pourquoi ne pas user de ses droits, de droit de réponse, de démenti et autres, et prendre directement à des journalistes qui ne font que leur travail ?

D'ailleurs, en matière d'insultes et d'invectives on se demande de quelle ANC il s'agit ? Celle qui est passée maîtresse dans ce "art" immoral ou laquelle ?

Ainsi, Jean-Pierre-Fabre et compagnie n'ont rien à apprendre aux togolais de bonne foi. Ils n'ont qu'à se mettre en ordre de respect de l'autre ou de l'adversaire politique avant de réclamer quoi que ce soit.

Kpéla Biva

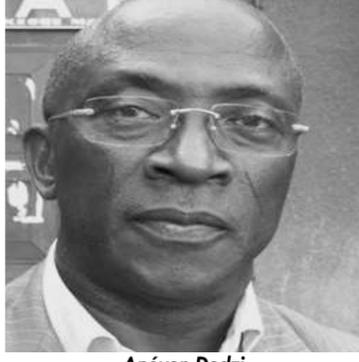
LES REFORMES PRESCRITES PAR L'APG A L'ORDRE DU JOUR DE LA 1ERE SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :

Pourquoi l'opposition a-t-elle peur du débat parlementaire ?

Conformément à l'article 55 de la constitution de la 4ème république, les députés ont effectué mardi leur rentrée parlementaire pour le compte de la 1ère session ordinaire de l'année 2014. Cette session placée sous le thème : " préserver la paix sociale pour garantir le progrès et la liberté pour tous ", a été ouverte par le président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani, en présence du premier ministre, Arthème Séléagidji Ahoomey-Zunu, et du président de l'Assemblée sœur de la république de Côte-d'Ivoire, Guillaume Soro.



Jean-Pierre Fabre



Apévon Dodzi



Adjamagbo-Johnson



Aimlé Gogué

A l'occasion, M. Dama Dramani a invité les députés à s'investir et à jouer leur partition " dans les limites des prérogatives constitutionnelles, pour l'édification d'une société plus apaisée et plus tolérante ".

Il a, ainsi, annoncé que : " les réformes constitutionnelles et institutionnelles prévues par l'Accord Politique Global (APG) seront certainement l'un des grands sujets d'intérêt national dont nous aurons à débattre. Il me paraît donc indispensable d'inviter les uns et les autres à avoir une vision plutôt républicaine des fonctions de base du parlement ". Ceci montre clairement que la question des réformes est belle et bien inscrite à l'ordre du jour de

cette session. Ce que ne partage pas l'opposition parlementaire qui cherche plutôt un autre cadre.

En réalité, s'il y a quelqu'un qui devrait se plaindre, ce devrait être l'opposition extra-parlementaire qui n'aura pas droit de participer à ce débat.

Mais alors, on se demande pourquoi l'opposition a-t-elle si peur du débat parlementaire sur les réformes ? Peut-être qu'elle n'a plus d'argument face à la réalité. Peut-être aussi que l'ANC, qui a emballé les autres, se reproche de n'avoir pas participé aux travaux du CPDC. Ou encore, préfère-t-elle les couloirs aux débats publics et veut se taper d'autres primes en plus de celles des députés.

Mais, en oubliant que le Togo n'est pas en crise, et que le lieu pri-

vilégié du débat sur un sujet d'intérêt national reste et demeure l'Assemblée nationale, où se trouvent les représentants du peuple pour qui et par qui tout se fait ?

Présidentiel de 2015

La jeunesse met la pression sur Faure Gnassingbé, l'opposition désemparée se divise de plus. Inexorablement, le Togo avance à grands pas vers l'un des scrutins les plus importants, notamment la présidentielle de 2015.

Au sein de la mouvance présidentielle, il n'y a pas encore de candidat déclaré. Mais la pression est déjà sur le candidat naturel du parti UNIR, le président Faure Essozimna Gnassingbé qui n'a pas encore réagit même si rien ne l'empêche.

La jeunesse togolaise, organisée

ou non, sait où se trouve ses intérêts. Raison pour laquelle, elle a fait le choix de la candidature de Faure pour les présidentielles de 2015.

Dernièrement, c'est le NJSPF de Noel De-Poukn qui a fait monter la pression au top en déclarant Faure Gnassingbé le candidat de la jeunesse pour les présidentielles de 2015. Il en est de même pour les femmes organisées en groupement et associations.

Face à cette situation, l'opposition est déboussolée. Elle, qui cherche désemparément un candidat unique.

D'abord, c'est Jean-Pierre Fabre de plus en plus contesté dans son propre camp qui se met à dos le reste de l'opposition par ses prétentions hégémoniques.

Non seulement, Jean -Pierre Fabre n'est pas reconnu comme chef

de fil de l'opposition par ses comparses, mais aussi et surtout, ces derniers s'apprentent à désigner un candidat en dehors de l'ANC.

Le déjà candidat, Koffi Yamgnane, a pour sa part, concédé déjà la victoire au président FAURE Gnassingbé car, pour lui, dans les conditions actuelles de mésententes, de coups bas et d'ambitions personnelles au sein de l'opposition, l'alternance devrait être renvoyée aux calendes Grecques.

En sommes, sans surprise l'élection présidentielle de 2015 devrait naturellement reconduire Faure à la tête de l'Etat. D'ailleurs, un sondage digne de foi déclare Faure Gnassingbé vainqueur, s'il se présente et quelque soit le cas de figure de l'opposition (candidat unique ou multiple).

La crise dans le secteur de l'éducation refait surface :

L'USET ET LE MINISTRE MANGANAWÉ À COUTEAUX TIRÉ SUR LES PRÉCOMPTES ET LE STATUT PARTICULIER DU CORPS ENSEIGNANT

Un éventuel débrayage menace les examens de fin d'année. Trois mois déjà que le calme et la sérénité étaient revenus dans le secteur de l'éducation après un temps de débrayage, de menaces de tout genre et d'incertitudes courant novembre-décembre.

Mais ces derniers temps, des menaces sérieuses se font sentir sur le bon déroulement de la fin d'année. Au centre de la discorde entre le ministre des Enseignements et l'Union Syndicale des Enseignants du Togo (USET), deux patates chaudes : le problème des précomptes et celui du statut particulier du corps enseignant.

Il y a peu, le ministre Florent Manganawé a fait savoir que la rédaction du statut particulier du corps enseignant ne peut avoir comme " date butoir " le 31 mars dernier parce que cette date a été fixée unilatéralement par les enseignants, propos démentis par l'USET qui rétorque que cette date était fixée de façon " consensuelle ".

Qui croire et qui ne pas croire ? Ce qui est sûr, c'est que le rapporteur général de l'USET, M. Abalo Akéta a déclaré que : " Nous n'avons pas donné de moratoire au gouvernement. Ce n'est pas nous qui avons fixé le délai. Nous pensions que tout devait se terminer au plus tard en février. Ils ont attiré notre attention sur ce qui peut empêcher le bon déroulement des rencontres et de façon consensuelle, on est tombé sur le 31 mars ". M. Akéta soutient que les ministres lors de leurs tournés à



Florent Manganawé, MEPS



Abalo Akéta, rapporteur général de l'USET

l'intérieur du pays ont communiqué cette date du 31 mars aux enseignants et que c'est par rapport à cette date qu'il a été défini 12 séances de travail.

Pour lui, le retard dans les travaux de la commission Adho'c est imputable à la partie gouvernementale qui s'est absentée à des séances et qui le plus souvent arrive en retard aux travaux.

Pour ce faire, il propose qu'il y ait des séances de rattrapage pour boucher le dossier.

En ce qui concerne le problème de précomptes des salaires des enseignants, la situation est plus sérieuse car le mouvement enseignant s'apprete à entrer en grève suite à un préavis déposé sur la table du gouvernement depuis le 21 mars 2014. Ce qui fait planer le spectre des perturbations des examens de fin d'année.

En effet, l'USET juge " injustes " les

précomptes sur les salaires des enseignants grévistes du mois de novembre 2013, comme quoi les cours manqués durant la période de grève ont été rattrapés. Ainsi, les enseignants exigent le remboursement de ces précomptes faute de

quoi, ils sont prêts à reprendre leur mouvement de grève.

Comme on le voit, à quelques semaines du début des examens de fin d'année, l'éveil est lourd au dessus du monde éducatif togolais.

Mais le ministre des

Enseignements primaire et secondaire, Florent Yaomanganawé, reçu mercredi sur le LCF se veut plutôt serein et compte sur la compréhension des enseignants. Sur le problème des précomptes, M. Manganawé a estimé que c'est de droit que le gouvernement l'a fait conformément aux textes en vigueur, notamment le code du travail et le décret n° 91-167 portant organisation des grèves dans les services publics.

Pour lui, les précomptes ne sont pas stockés quelque part pour qu'on les prenne pour rembourser, ils sont entrés dans la gestion quotidienne de l'Etat.

Mais, M. Manganawé dit que si un enseignant estime être lésé par les précomptes, c'est de son droit d'écrire pour réclamer et que si cela s'avère juste, il entrera dans ses droits.

LEN

Modernisation de la justice :

LA DIRECTIVE SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE OFFICIELLEMENT LANCÉE PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Pour redorer le blason face aux multiples critiques dont est sujette la justice Togolaise, les responsables de cette justice chacun en ce qui le concerne multiplie les actions pour la sortir de l'ornière.

C'est ainsi que le 27 mars dernier, la directive n°001/2013/CMS sur l'éthique et la déontologie du magistrat a été lancée par le conseil supérieur de la magistrature sous le haut patronage du garde des sceaux, ministre de la justice et des relations avec des

institutions de la République M. Koffi Essaw en présence du président de la Cour suprême, Me Gamatho, de l'inspecteur général des services juridiques Me Agbetomey Kokouvi, de la présidente de l'ordre des avocats du Togo Me Ekoué Kouvahey et de la représentante résidente du HCDH au Togo, Mme Ige Olatokumbo à Lomé. Cette nouvelle marche marque un tournant décisif qui, à terme, aboutira à l'élaboration d'un véritable code d'éthique et de déontologie des magistrats au Togo.

RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES DES MAIRES TOGOLAIS ET BENINOIS SUR LE PDC :

Un atelier d'appropriation du concept organisé à Lomé

Une journée d'échanges d'expériences sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre du Plan de Développement Communal (PDC) a réuni une délégation des cadres techniques et autorités communales venus respectivement du Bénin et du Togo, le mardi 1er avril à Lomé.



Vue partielle des participants à cet atelier...

C'était au cours d'un atelier organisé par l'Union des Communes du Togo (UCT). Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du déroulement des activités du Projet de Création de Centres de Ressources (PCCR) a permis aux participants d'échanger et de renforcer leurs connaissances sur l'élaboration et la mise en œuvre des PDC pour le développement des communes des deux pays.

Au cours de la rencontre, la partie togolaise dirigée par le président de l'UCT, M. Kasségné Adjonou, et celle du Bénin dirigée par le Vice président de Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et maire de la commune du Grand Popo au Bénin, M. Benjamin Clotaire Ablom, ont échangé sur les expériences des communes togolaises, notamment les cas des communes de Dapaong et de Notsé et de Vogan puis sur les Programmes de Développement des Communes et les expériences des communes béninoises, à savoir, celles des communes de

Lokossa, de Comé et de Grand Popo. Elles ont aussi tablé sur les perspectives des communes togolaises.

M. Kasségné a exprimé sa gratitude à la délégation béninoise qui a accepté prendre part à la journée et partager ses expériences avec les togolais. Selon lui, l'intérêt du PDC qui, est un outil fondamental de planification du développement, est aussi de retracer les besoins et les priorités afin d'éviter une navigation à vue.

Il a jeté des fleurs au président de la délégation spéciale de Vogan qui a devancé cette journée en mettant en place un plan de développement de la commune de Vogan et signalé que les villes de la région centrale et Tsévié en région maritime vont bientôt, à leur tour, disposer de ce outil qui constitue la carte de visite

des entités territoriales.

M. Clotaire Ablom a indiqué que le succès de l'élaboration et de la

mise en œuvre des PDC au Bénin a été possible grâce au cadre juridique et à la volonté politique.

Selon lui, le Bénin a connu une première génération de PDC qui a été caractérisée par une insuffisance d'organisation et de planification des ressources financières ce qui a entraîné des résultats non satisfaisants des différents PDC de cette première génération. M. Clotaire a poursuivi en rassurant qu'aujourd'hui, ce pari est gagné dans les communes Béninoises.

Il a affirmé que les échanges avec la délégation togolaise per-

mettront de tirer des leçons pour améliorer et renforcer leurs démarches.

Le Projet de Création de Centres de Ressources (PCCR) est initié par le UCT et financé par l'Union Européenne (UE) et d'autres partenaires et a pour objectif, entre autres, de permettre aux premiers responsables des 21 communes du Togo de mieux cerner, à partir des vécus des autres, les méandres : les atouts, contraintes, opportunités, exigences liées à la gestion du développement local, via le PDC.

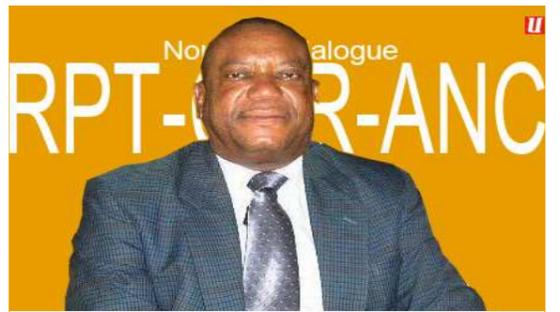
Armand

REFORMES CONSTITUTIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES AU TOGO :

Combien de cadres, combien de dialogues satisferont l'ANC pour qu'enfin les réformes soient faites ?

Le débat qui passionne les acteurs politiques actuellement est la question sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Et au cœur de ce débat, les avis divergent sur le cadre approprié aux réformes tant espérées. Une divergence de point de vue selon laquelle une partie de la classe politique surtout de ceux de la Coalition Sauvons le Togo (CST) et la Coalition Arc-en-ciel, et d'autres partis extraparlimentaires, exigent la

création d'un nouveau cadre de discussion avant les réformes au moment où d'autres comme l'Union des Forces de Changement (UFC), le Parti du Renouveau et de la Rédemption (PRR) voient dans la même direction que le parti au pouvoir, Union pour la République (UNIR) qui propose que les débats sur les réformes se déroulent à l'Assemblée nationale.



Patrick Banku Lawson, 1er vice-pdt de l'ANC

tuent un gage essentiel au développement sociopolitique et économique de notre pays. Les responsables de l'ANC sont-ils dans un rôle que le peuple togolais ignore ? N'auraient-ils pas des intérêts contraire aux aspirations du peuple togolais en faisant trainer délibérément la réalisation de ces réformes ? En tout cas, tout porte à le croire. Depuis la lettre réponse envoyée au président de l'ANC, Jean-Pierre Fabre, par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, que ce dernier a enfin reconnu comme Chef de l'Etat après des années de dilatoire, il continue à parler de dialogue pour faire trainer encore la réalisation des réformes. Comme l'a indiqué Nicolas Lawson dans une émission sur la LCF, même si un nouveau dialogue s'ouvrirait, il n'apporterait rien de nouveau par rapport à ce qui a été déjà fait et c'est une perte de temps et on pourrait faire économie et aller à l'essentiel notamment, le reversement des conclusions du CPDC renoué à l'Assemblée Nationale pour l'aboutissement des réformes.

En tout cas, après les discussions des responsables de partis politiques avec le Chef de gouvernement, M. Séléagodji Ahoomey-Zunu, nous attendons dans les prochains jours, la décision du gouvernement. Il est, en tout cas, certain que le gouvernement saura prendre la bonne décision afin d'éviter que l'on perde encore du temps dans des discussions stériles. Comme le dirait l'autre, à décider du sexe des anges.

Déjà l'Assemblée nationale, a fait sa rentrée parlementaire le mercredi 2 avril 2014 dernier, et le président, Dama Dramani, a souligné la priorité de la question des réformes qui domineront les travaux de la session parlementaire.

Armand

Sommet UE-Afrique:

Les espoirs et les absents

Près de 80 dirigeants africains et européens se retrouvent à Bruxelles pour le sommet Union européenne - Afrique, ce mercredi 2 avril. La présidente de transition centrafricaine sera présente, tout comme le président français ainsi que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Un sommet avec un objectif affirmé : relancer le partenariat économique entre les deux continents.

" Nous ne sommes pas venus mendier à Bruxelles... mais explorer avec nos partenaires les pistes pour vite nous développer et eux, mieux résister à la crise ", affirme un chef d'Etat africain. Le président du Conseil européen répond quant à lui par un proverbe " si tu veux aller vite, vas tout seul... si tu veux aller loin, allons ensemble. "

Les Africains veulent bien sûr parler de tout : de sécurité, de prévention des crises, d'immigration. Mais ils voudraient surtout que l'Europe augmente sensiblement ses investissements en Afrique.

Le dernier sommet tenu en Libye avait débouché sur une stratégie de partenariat et un plan d'action avec l'ambition d'accroître les investissements, les échanges commerciaux et les projets économiques conjoints. Mais sa mise en œuvre a été lente, en partie à cause des troubles nés des printemps arabes puis du terrorisme qui s'est installé dans nombre de pays.

Le sommet va-t-il décider de la création d'un mécanisme financier euro-africain pour apporter les



Des membres de l'Union européenne.

moyens nécessaires à la réalisation des grands projets africains ? En tout cas, selon la Banque africaine de développement, le continent offre actuellement un niveau inégalé de retour sur investissement.

Paix et économie

Déjà mises en exergue lors du sommet France-Afrique en décembre dernier, la paix et l'économie seront de nouveau associées à Bruxelles. Pas de paix sans prospérité et donc, sans essor économique. C'est pour cela, que dès ce mardi, en prologue du sommet, s'est tenu un forum d'affaires entre opérateurs africains et européens : 500 décideurs économiques ont échangé sur la place des jeunes dans la croissance de l'Afrique. Leur formation, le financement des PME ou encore l'accélération des politiques d'intégration régionale ont été au cœur des discussions.

Sur les vingt milliards d'euros alloués par l'Europe à l'Afrique dans

le cadre du onzième Fonds européen de développement 2014-2020, une part importante devrait être consacrée à ces questions cruciales pour l'émergence du continent. La paix, on peut aussi se doter d'outils pour la préserver.

C'est ainsi que l'Europe entend soutenir l'Union africaine dans la constitution d'une force africaine en attente, ainsi que la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC). 750 millions d'euros seront accordés en ce sens par Bruxelles.

Enfin la prospérité, du point de vue de l'Union européenne, passe aussi par un accroissement des échanges commerciaux, libérés de toutes contraintes douanières et fiscales. C'est ainsi que seront mis en avant à Bruxelles les progrès accomplis en matière d'accords de partenariat économique qui, selon les Européens, devraient bientôt être signés avec la Cédéao.

Source: rfi.fr

Promotion du volontariat national au Togo :

750 nouveaux volontaires ont prêté serment

On ne le dira jamais assez. L'un des projets novateurs qui a le plus marqué la jeunesse Togolaise depuis l'accession de Faure Gnassingbé à la magistrature suprême est bien évidemment le projet du volontariat initié avec les soins du ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mme Victoire Tomegah-Dogbé.



La ministre Dogbé ovationnée par des volontaires

Hier encore, c'est 750 nouveaux volontaires nationaux qui ont prêté serment au cours d'une cérémonie riche en couleurs. Une cérémonie présidée par Mme Dogbé et qui a été honorée par la présence de M. André Johnson, ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, de Mme Angèle Amouzou-Dzaké, ministre du sport et des loisirs, de Mme Khardiata Lo N'diaye, coordonnatrice du système des Nations Unies, et de M. Atoum Tchakpele, coordonnateur national du Provonat. Cette cérémonie a été marquée par la visite de M. Richard Dictus, coordonnateur exécutif du programme des volontaires des nations Unies.

Le PROVONAT offre une opportunité aux jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi de participer aux solutions de développement de leur pays et de faire une première expérience. Il permet également aux structures qui sont chargées ou qui œuvrent pour l'intérêt général, notamment les administrations publiques, les collectivités locales et le secteur privé à caractère d'insertion professionnelle, de disposer d'un cadre pour se doter des ressources humaines engagées et motivées dont elles ont besoin pour contribuer efficacement à l'amélioration du bien-être des populations à la

base.

Cette nouvelle vague porte le nombre total des volontaires à 4280 mobilisés par le programme.

Cette année, le gouvernement a alloué 3 milliards de F CFA au programme, qui bénéficie également de l'appui technique et financier du PNUD, du programme des volontaires des Nations-Unies(PVNU) et de France volontaires.

Cette nouvelle vague compte 45% de femmes et 500 d'entre eux effectueront leurs missions dans l'administration publique et 240 au sein d'organisations de la société civile.

D'après Mme Dogbé, en décembre dernier, l'avant projet de loi de création de l'agence a été adopté en conseil des ministres, afin de passer à l'échelle, en termes de mobilisation et d'assurer la pérennité du volontariat national. Elle a annoncé le démarrage prochain du volet de promotion du volontariat national pour les jeunes déscolarisés et semi-scolaire (PROVONAT-JDS).

ADAM

Les formations universitaires au service du développement économique :

Colloque universitaire sur le secteur portuaire

Dans le cadre de la stratégie nouvelle pour une formation universitaire compétitive et en adéquation avec les objectifs de développement du Togo, un séminaire national d'échange d'information sur les métiers du port, s'est ouvert ce 02 avril 2014 à Lomé. Organisé par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en collaboration avec le Port Autonome de Lomé (PAL), ces échanges vont tourner autour du thème : " Les formations universitaires au service du développement économique, le cas du service portuaire du Togo ".

besoins de l'environnement socioéconomique.

Selon le Directeur Général du PAL, le Contre Amiral ADEGNON Fogan, le port est un levier important pour le développement national, et dans sa stratégie de renforcement capacitaire et de consolidation de son positionnement dans la sous région, il a besoin de compétences. Celles-ci se déclinent en plus d'une cinquantaine de métiers qui structurent son fonctionnement. Il a également salué l'initiative, et les recommandations de la rencontre pour un meilleur devenir de la jeunesse togolaise.

Premier du genre au Togo, cette rencontre entre dans le prolongement du conseil présidentiel sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche au Togo. Ainsi, le Ministre l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Octave Nicoué BROOM, a salué la tenue de la rencontre, et émis le vœu que ces recommandations permettent aux universités du Togo d'offrir des formations en phase avec les

Pour le Président de l'Université de Lomé (UL), le professeur Koffi AHADZI-NONOU, cet atelier a pour but de cibler les différentes interventions du PAL afin de permettre aux universités publiques du Togo de créer des filières en adéquation avec les besoins du port. Pour y arriver plusieurs thématiques feront objet de discussion dont la formation-emploi et développement.

Résultats de la mise en œuvre des organes de la statistique nationale

L'UNION EUROPÉENNE ET LE MPDAT FACE À LA PRESSE

La réussite de toute action gouvernementale est coordonnée par la disposition d'un service d'information statistique de haute qualité. C'est ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système statistique national, le gouvernement du Togo a signé en mars 2013 un contrat d'assistance technique avec l'observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne(AFRISTAT).

de la comptabilité nationale(DGSCN) en tant qu'organisme statistique central du pays. Il s'agissait également de faciliter le processus d'actualisation du programme pluriannuel d'activités statistiques(PPAS) 2011-2013 adopté par le conseil des ministres en 2011 pour l'opérationnalisation de la première stratégie nationale de développement de la statistique, la SNDS 2009-2013 et d'élaborer un plan d'action pour 2014.

Le financement d'AFRISTAT a été assuré par l'Union Européenne dans le cadre du volet 3 du programme d'appui institutionnel à l'étatogolais, deuxième phase(PAI2). Le projet étant arrivé à terme, le ministre de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire et l'ambassadeur, chef de la délégation de l'union européenne au Togo ont rencontré la presse pour la présentation des résultats de la mise en œuvre des organes de la statistique nationale le 28 mars dernier à Lomé.

Pour l'atteinte des objectifs à lui assignés AFRISTAT a organisé 13 missions qui lui ont permis d'obtenir des résultats sur chacun des objectifs. Son budget de fonctionnement est estimé à 180 000 Euro

Dans un communiqué la délégation de l'UE a signifié qu'en initiant à travers le " projet d'appui institutionnels - phase 2 (PAI2) le volet3, appui à la statistique ", l'Union Européenne veut contribuer à l'amélioration de la gouvernance, notamment de la gouvernance économique, à la mise en œuvre des politiques publiques plus efficace et à la promotion de la transparence de l'action gouvernementale. L'Etat peut justifier avec des résultats concrets l'utilisation des fonds publics du contribuable Togolais sur la base des données objectives et d'indicateurs fiables.

En attendant l'élaboration de la SNDS de deuxième génération prévue en 2014, le système statistique national dispose d'un plan d'action couvrant les années2014-2015. Le conseil national de la statistique est opérationnel depuis le 16 MAI 2013. L'étude pour la mise en place de l'INSEED a débouché sur les produits et résultats attendus. Son objectif était de doter l'institut d'outils de gestion adaptés à son statut d'établissement public à caractère administratif, de principal producteur de statistiques publiques du Togo.

La mission confiée à AFRISTAT dans le cadre de ce contrat consistait à fournir un appui au gouvernement pour rendre opérationnelles les deux nouvelles structures créées par la statistique à savoir, le conseil national de la statistique(CNS) qui constitue l'organe officiel chargée de la coordination du système statistique national, et l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques(INSEED) qui doit remplacer la direction générale de la statistique et

Les estimations faites des moyens nécessaires à l'INSEED se traduisent par une augmentation sensible du budget de l'organisme statistique central du pays. C'est le prix à payer pour la réussite de la réforme du système statistique national. En contre partie, le personnel devra se préparer à travailler plus et mieux. Un statut du personnel qui récompense le mérite, de l'énumération motivante et contrat de performance qui fera l'objet d'une évaluation annuelle pouvant déboucher sur des gratifications ou des sanctions devraient contribuer à une augmentation notable de la productivité du travail.

Notons que la loi statistique a été adoptée par le gouvernement en décembre 2010.Elle est votée par l'assemblée nationale le 09 mai 2011.

ADAM ADJRONOU

Promotion du sport scolaire et universitaire au Togo :

Mme Kadjaka-Abougnima innove avec les JSUT

Dans le cadre du lancement de la première édition des Jeux Scolaires et Universitaires du Togo (JSUT), une conférence de presse a regroupée les organisateurs et les professionnels de média autour du thème " honneur à la jeune fille Togolaise " à l'hôtel excellence à Lomé.



Photo de famille des organisateurs...

Il est d'une évidence notoire qu'au-delà du bien-être physique et moral que procure le sport, il est fédérateur brisant toutes les barrières possibles. C'est dans ce contexte que le Togo depuis quelques temps connaît une profonde mutation et une politique de revalorisation de la culture sportive.

Pour cette première édition des jeux universitaires, la jeune fille est à l'honneur. Il s'agit pour eux de permettre aux médias de mieux appréhender les contours de cette rencontre sportive des jeunes apprenants, dont l'organisation se déroulera en 2 phases, à savoir la phase éliminatoire et la phase finale. Cette compétition plu-

ridisciplinaire nationale qui a débuté le 1er avril passé prendra fin le 17 mai 2014 à Lomé et a pour objectif d'accompagner le gouvernement dans ses efforts de redynamisation du secteur sportif surtout à l'égard de la jeunesse.

Les disciplines retenues pour cette première édition sont athlétisme ; le marathon ; le saut en hauteur, en longueur le lancer de poids le football ; le basketball ; le handball et le volleyball.

A travers cette compétition Mme Kadjaka se fait distinguer par une

nouvelle marque qui à terme permettra de détecter des talents en herbe.

Selon Mme Kadjaka s'il est vrai, comme le soulignait si bien voltairre, que le sport aide les idées à se rectifier et permet à l'homme de penser plus solidement qu'il ne le fait d'habitude, elle a puis rassurer qu'au-delà de la couverte de nous-mêmes et de nos talents, le sport c'est surtout et avant tout la santé. L'initiative s'inscrit non seulement dans la politique du gouvernement visant à promouvoir le plein épanouissement de la jeunesse togolaise, mais également dans la dynamique internationale de promotion de la protection et de la jouissance des droits de la femme.

Vivement que cette initiative soit un point de repère de la revalorisation du sport de masse.

Adam

La méthodologie de collecte et de traitement des données statistiques :

LES ACTEURS DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE EN ATELIER DE FORMATION À TSÉVIÉ

Les données statistiques jouent un rôle clé dans le développement d'une nation, aujourd'hui, l'approche programme adoptée pour la mise en œuvre des actions nécessite que les décideurs du système éducatif disposent d'informations et de données statistiques fiables pour faciliter le pilotage et le positionnement du sous secteur de l'alphabétisation et l'éducation non formelle(AENF) dans le système éducatif ainsi que dans d'autres documents stratégiques du pays.

golfe, Lomé et maritime a ouvert le bal de cette série de formation à l'issue duquel le 75 acteurs dont 27 à Atakpamé pour le compte des régions des plateaux et centrale et 22 à Kara pour les régions de la Kara et des Savanes seront formés .

bles pour assurer le management de l'alphabétisation et l'éducation non formelle d'une part et d'autre part pour éclairer les politiques et les PTF dans leurs décisions vis-à-vis du sous-secteur.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui institutionnel(PAI) volet statistique, la direction de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle(DAENF) organise 03 ateliers inter régionaux.Ses ateliers lancés le 24 mars à Tsévié a pour objectif de contribuer à l'amélioration des capacités des différents acteurs des services déconcentrés et des opérateurs intervenant en méthodologie de collecte et traitement des données statistiques en AENF.

Cette formation a été assurée par les 07 cadres de la DAENF préalablement formés en méthodologie de collecte de données statistiques en AENF par un spécialiste des statistiques de la direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN).

Pour sa part, lereprésentant de l'union Européenne M. Georgelin Lénaïc a signifié que depuis la reprise de la coopération la statistique occupe une place de choix. L'appui à la statistique réponds à l'objectif de contribuer à l'amélioration des performances dans la gouvernance économique et plus généralement à l'amélioration de l'efficacité de l'action publique, dans un esprit de promotion de la transparence et de l'évaluation de l'action gouvernementale.

Selon Mme Yentchabre LEA, directrice de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, celle dont est revenue la charge d'ouvrir cet atelier, le faible niveau de maîtrise des données statistiques constitue une des contraintes majeures observées dans la gestion des politiques et programmes d'éducation non formelle(ENF).Les études diagnostiques, récemment réalisées dans le sous secteur, indiquent clairement que l'un des problèmes auxquelles le sous-secteur est confronté est l'absence de données fia-

Cette série de formation prend fin aujourd'hui à Kara avec les participants des régions de Kara et des Savanes.

Vivement que le texte créant et organisant l'institut national de la statistique puisse être mis en œuvre pour une avancée notoire des statistiques dans notre pays.

La Rédaction

Enquête réalisée par l'Afrobaromètre sur la réduction des inégalités homme/femme :

Le Togo en pôle position

En ce 21^{ème} siècle finissant, certains pays africains continuent par entretenir des inégalités entre hommes et femmes. Contrairement à ces pays le Togo a institué une politique genre qui traite et prend en compte l'implication des femmes dans les sphères de prise de décision dans un concept nommé parité genre. Ce concept qui vise à promouvoir l'ascension des femmes à des postes de responsabilité au même titre que les hommes vient de porter ses fruits avec la dernière enquête de Afrobaromètre qui place le Togo en pôle position concernant la question.

87% des Togolais estiment que les femmes peuvent, tout comme les hommes, occuper des postes de responsabilité. Un pourcentage largement supérieur au reste des pays d'Afrique (71% au Cameroun, 45% en Egypte). C'est l'une des informations contenues dans l'enquête réalisée par l'Afrobaromètre sur les inégalités homme/femme dans l'économie, en politique ou en matière d'éducation.

Concernant l'évaluation des efforts des gouvernements dans le domaine de la promotion de l'autonomisation



Mme Dogbé, 1ère femme DC de la Présidence de la République des femmes, 59 % des personnes interrogées affirment que les autorités traitent la question 'très bien' ou 'assez bien', tandis que 32 % affirment que celles-ci traitent la question 'très mal' ou 'assez mal'.

En 2011, la cote du Togo était de 27% ; elle est passée deux ans plus tard à 66%, résultat des efforts menés par le gouvernement.

Un soutien généralisé en faveur de l'égalité, conjointement avec la réception favorable de la plupart des tentatives de promotion de l'autonomisation des femmes impulsées par les gouvernements, semble indiquer qu'une majorité des Africains ont adopté la notion d'égalité des sexes et qu'ils

rejetent les normes traditionnelles allant à l'encontre de l'avancement des femmes.

Les femmes continuent malgré tout d'être pernicieusement désavantagées dans de nombreux domaines, particulièrement en matière de l'égalité d'accès à l'éducation ; or, compte tenu des répercussions à long terme sur la place et l'avancement des femmes que cet écart entraîne, celui-ci doit urgentement être comblé, conclut Afrobaromètre.

* Les enquêtes de l'Afrobaromètre se basent sur des échantillons représentatifs au niveau national. Les résultats couvrent 34 pays ce qui représentent les opinions d'environ 76% du continent africain. Les pays inclus dans le Round 5 sont les suivants : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

Gestion des informations relatives aux marchés publics

Le Togo dans sa marche vers plus d'équité, de transparence et du professionnalisme dans la gestion des marchés publics a enregistré d'importantes avancées.

C'est dans cette optique que l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a organisé un atelier sur la bonne gestion des marchés publics, gage de tout le développement harmonieux le lundi 31 mars 2014 à Lomé.

L'objectif de cet atelier est de recueillir la contribution des Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP), sur la mise en place d'un système de gestion



La table d'honneur à l'ouverture de l'atelier

efficace des documents et de productions statistiques fiables relatifs aux marchés publics.

Pour Monsieur Mahassime AYE-LIM, Directeur des Statistiques et de

la Documentation, cette rencontre va permettre à tous les acteurs de trouver des solutions aux difficultés rencontrées les années passées sur le terrain.

Rencontre syndical sur la coopération au développement :

Le CSI-Afrique pour un syndicalisme de développement

Les organisations syndicales sont aujourd'hui au cœur de la démocratie et de la gouvernance sociale. Elles sont reconnues comme parties prenantes des processus de développement national. C'est ainsi que du 25 au 27 mars dernier, un atelier ayant pour thème " Rencontre syndicale sur la coopération au développement " a été organisé par la Confédération Syndicale Internationale, section Afrique (CSI-Afrique), en collaboration avec ITUC-AFRICA.

Cet atelier a regroupé les responsables des centrales syndicales, des membres de la commission des femmes, les membres du comité d'analyses et de recherches économiques et sociales (CARES) et des syndicalistes.

Cet atelier qui a pour objectif général de permettre aux organisations syndicales du Togo d'être outillées pour participer aux consultations nationales prévues dans le

cadre de l'élaboration des politiques de développement.

Au Togo, le gouvernement s'attelle aujourd'hui à faire des rapports sur les OMD et a défini un programme de développement 2013-2017. La Stratégie pour la croissance accélérée et de promotion de l'emploi : " SCAPE ".

Dans le souci de préparer les organisations syndicales au Togo à prendre part aux débats sur les orientations de développement du pays lors des consultations en tant qu'acteurs actifs et représentatifs

pour un développement durable, l'organisation régionale Africaine de la confédération Syndicale Internationale CSI-Afrique se propose d'organiser des rencontres d'information et d'échanges pour permettre aux leaders et cadres syndicaux de procéder à un bilan des politiques et stratégies de développement mises en œuvre, d'avoir les informations utiles et de permettre de comprendre la politique de développement du pays afin de définir les meilleurs stratégie de participation.

**Pour vos annonces,
publicités, reportages
et communiqués
contactez le
22 46 57 87/ 90 03 17 74**

République centrafricaine (RCA): LE TCHAD ANNONCE SON DÉPART DE LA MISCA

Le contingent de soldats tchadiens va se retirer de la force africaine déployée en Centrafrique, la Misca, et prochainement quitter le pays. Une annonce surprise faite en marge du sommet Union européenne-Afrique qui se tenait, mercredi et jeudi, à Bruxelles.

déployés dans les villes du nord et de l'est du pays, le long de la frontière tchadienne. Ils avaient quitté Bangui début janvier. A l'époque, les Banguissois voyaient déjà d'un bon œil ce départ alors que les accusations de bavures se multipliaient.



Un soldat tchadien de la Misca dans les rues de Bangui

C'est par un simple communiqué signé du ministre des Affaires étrangères, Moussa Faki Mahamat, que le Tchad a annoncé sa décision. Dans ce communiqué, le ministre affirme que " malgré les sacrifices consentis, le Tchad et les Tchadiens font l'objet d'une campagne gratuite et malveillante tendant à leur faire porter la responsabilité de tous les maux dont souffre la RCA.

Face à ces accusations répétées, le Tchad, après avoir informé la présidente de la transition centrafricaine, la présidente de la Commission de l'Union africaine et le secrétaire général des Nations unies, décide du retrait du contingent tchadien de la Misca. "

Le communiqué poursuit : " Les modalités pratiques de ce retrait seront arrêtées en commun accord entre le Tchad et l'Union africaine. En attendant, le Tchad assumera sans faille sa mission de paix dans les zones relevant de sa responsabilité en République centrafricaine. "

Départ précipité d'Idriss Déby de Bruxelles

On savait que le président Idriss Déby était agacé par les accusations contre ses hommes en Centrafrique. Il l'a d'ailleurs clairement exprimé à Bruxelles à Catherine Samba-Panza lors d'un tête-à-tête où la présidente de la transition centrafricaine avait cru l'avoir convaincu de ne pas mettre ses menaces à exécution.

Après cette décision lourde de conséquences, le président tchadien n'a pas attendu pour assister à la réunion sur le Sahel, ni même à la clôture du sommet. Idriss Déby s'est immédiatement envolé vers Ndjamen.

Contacté par RFI, le patron de la Misca, le général Mokoko, n'était même pas au courant de la décision tchadienne en début d'après-midi. Signe de la rapidité avec laquelle elle a été prise. Mais il a dit regretter cette décision et salué le travail accompli par les Misca Tchadiens. Les Tchadiens sont actuellement 850 au sein de la force africaine. Ils sont

Décision attendue à Bangui

Cette annonce du retrait des Tchadiens, beaucoup de Centrafricains l'attendaient. C'est même un coup de tonnerre dans un ciel serein à Bangui. Une nouvelle qui va faire très plaisir à la majorité des Banguissois qui réclamaient le départ des Tchadiens du territoire centrafricain.

Les Tchadiens sont considérés comme des envahisseurs et comme le bras armé de la Seleka. Les habitants de Bangui leur reprochent d'avoir laissé passer la Seleka de Michel Djotodia en mars 2013. Et plus récemment, ils reprochaient aux Tchadiens d'avoir commis des exactions contre les populations chrétiennes.

Un exemple, samedi dernier, un convoi tchadien de la Misca est entré à Bangui, ce qui a mis le feu au quartier nord de la capitale. Les Tchadiens et les miliciens anti-balaka se sont battus. Des civils ont perdu la vie dans ces combats.

Inquiétude dans le nord du pays

Le bilan des affrontements, l'émotion causée dans l'opinion par ces incidents de samedi ont-ils pesé dans la décision d'Idriss Déby ? C'est difficile à dire, mais toujours est-il que beaucoup de gens s'interrogeaient sur la place de ces Tchadiens dans une force censée protéger les populations et qui se retrouvaient alors à ouvrir le feu sur ces mêmes populations.

Ceci dit, les Tchadiens de la Misca sont déployés dans plusieurs villes du Nord comme Kaga-Bandoro, Ndélé ou encore Sibut. Et les populations musulmanes de ces villes, à l'opposé des populations chrétiennes de Bangui, risquent de ne pas apprécier leur départ. Les musulmans contrairement aux chrétiens considèrent que les Tchadiens les protègent. Et ce sont d'ailleurs des soldats tchadiens qui ont procédé ces derniers mois aux évacuations des musulmans de la capitale. On imagine que des mesures devaient être prises pour éviter que le vide n'engendre le chaos.

Source : rfi.fr



DU VRAI ILLIMITÉ

Avec TOGO TELECOM, profitez des meilleurs tarifs du marché !

PROFIL BLEU (Profil de base)

- Jusqu'à **36 F TTC/mn** en heures pleines
- Jusqu'à **36 F TTC les 2 minutes** en heures creuses

Coût de changement de profil : 1000 F CFA

PROFIL ROSE

Tapez vite **887*1*6#**

- communiquez en **intra réseau** à **0 F/min** après la 3^e mn
- appelez les **autres réseaux mobiles** à **55 F/min**
- et l'**international** à **55 F/appe**

SOIRÉE ILLIMITÉE JOUR

Profitez des **appels illimités à 0 F** vers TOGO TELECOM (de 20h30 à 06H00 le jour de l'activation)

- Si vous êtes dans le **Profil Bleu**, tapez vite **887*1*13#**
- Si vous êtes dans le **Profil Rose**, tapez vite **887*6*31#**

Coût d'activation : 300 F CFA

SOIRÉES ILLIMITÉES HEBDO

Profitez des **appels illimités à 0 F** vers TOGO TELECOM (du lundi au vendredi de 20h30 à 06H00)

- Si vous êtes dans le **Profil Bleu**, tapez vite **887*1*12#**
- Si vous êtes dans le **Profil Rose**, tapez vite **887*6*21#**

Coût d'activation : 1000 F CFA

Profitez des appels et SMS illimités le week-end

Tapez vite **887*1*7#** ou **887*6*17#**

0F sur tous vos appels et SMS vers TOGO TELECOM toute la journée du **samedi** et **dimanche**.

Coût d'activation : 500 F CFA

ACTIVATION	PROFIL DE DÉPART	PROFIL/OFFRE DE DESTINATION	CODE	COÛT TTC
PROFIL ROSE	Bleu	Rose	887*1*6#	1 000 F
PROFIL BLEU	Rose	Bleu	887*6*1#	1 000 F
Offre Soirées illimitées HEBDO	Bleu	Soirées illimitées Hebdo	887*1*12#	1 000 F
	Rose	Soirées illimitées Hebdo	887*6*21#	1 000 F
Offre Soirée illimitée JOUR	Bleu	Soirée illimitée Jour	887*1*13#	300 F
	Rose	Soirée illimitée Jour	887*6*31#	300 F
Offre Week-end illimité	Bleu	Week-end illimité	887*1*7#	500F
	Rose		887*6*17#	500F

Offres réservées aux clients illico.

Infos : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Responsable commercial:

Adam Adjronou
90 11 87 88
Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Adam A.
Armand Attisso

Secrétariat :

AGBERE Takira

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.500 exemplaires